

États financiers consolidés

Ville d'Ottawa

31 décembre 2013

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au maire et aux membres du Conseil,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la **Ville d'Ottawa**, qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2013 et les états consolidés des résultats de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la **Ville d'Ottawa** au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.

Ottawa, Canada
11 juillet 2014

Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

VILLE D'OTTAWA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ

Au 31 décembre 2013, avec informations comparatives pour 2012
[en milliers de dollars]

Actifs financiers	2013	2012
Trésorerie et équivalents de trésorerie	575 849 \$	300 001 \$
Débiteurs [note 3]	436 974	288 198
Placements [note 4]	1 045 753	1 245 546
Placements dans des entreprises publiques [note 5]	381 726	366 318
Total	2 440 302	2 200 063
Passif	2013	2012
Créditeurs et charges à payer [note 6]	736 215	544 553
Produits reportés [note 7]	506 843	597 192
Avantages sociaux futurs et régimes de retraite [note 8]	435 923	433 155
Intérêts courus	24 762	21 876
Passif au titre des activités de fermeture et d'après- fermeture des décharges contrôlées [note 9]	6 611	7 996
Dette à long terme nette [note 10]	1 650 292	1 435 911
Emprunts hypothécaires à payer [note 11]	221 880	220 677
Obligations locatives [note 12]	116 314	118 878
Total	3 698 840	3 380 238
Dette nette	(1 258 538)	(1 180 175)
Actifs non financiers	2013	2012
Immobilisations corporelles [note 13]	12 658 942	11 816 118
Stocks	22 988	25 922
Charges payées d'avance	17 501	17 491
Total des actifs non financiers	12 699 431	11 859 531
Surplus accumulé [note 14]	11 440 893 \$	10 679 356 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Éventualités et engagements [note 15]

VILLE D'OTTAWA

ÉTAT DES RÉSULTATS CONSOLIDÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, avec informations comparatives pour 2012
[en milliers de dollars]

Produits	Budget 2013 [note 20]	Réel 2013	Réel 2012
Taxes disponibles pour les besoins de la municipalité [note 16]	1 517 940 \$	1 511 051 \$	1 462 797 \$
Transferts gouvernementaux	974 789	981 490	611 463
Redevances et frais d'utilisation	759 987	746 396	737 042
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	195 010	195 010	239 583
Redevances d'aménagement	161 931	161 931	114 931
Revenus de placement	32 203	36 316	32 432
Amendes et pénalités	27 187	24 466	24 724
Autres produits	38 813	40 912	25 930
Quote-part du bénéfice d'entreprises publiques [note 5]	31 409	34 008	31 150
Total des produits	3 739 269	3 731 580	3 280 052
Charges	Budget 2013 [note 20]	Réel 2013	Réel 2012
Affaires gouvernementales	112 825	107 493	105 969
Protection de la personne et de la propriété	513 880	520 381	514 779
Routes, circulation et stationnement	336 423	365 626	319 291
Transport en commun	493 963	495 784	478 924
Services environnementaux	334 568	326 819	323 588
Services de santé	147 733	148 229	155 282
Services sociaux et familiaux	417 451	406 668	419 538
Logements sociaux	232 052	231 455	221 520
Services récréatifs et culturels	297 592	294 167	294 873
Planification et développement	74 744	73 421	60 685
Total des charges [note 17]	2 961 231	2 970 043	2 894 449
Surplus annuel	778 038	761 537	385 603
Surplus accumulé au début de l'exercice	10 679 462	10 679 356	10 293 753
Surplus accumulé à la fin de l'exercice	11 457 500 \$	11 440 893 \$	10 679 356 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

VILLE D'OTTAWA

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE CONSOLIDÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, avec informations comparatives pour 2012
[en milliers de dollars]

État de la variation de la dette nette consolidé	Budget 2013	Réel 2013	Réel 2012
Surplus annuel	778 038 \$	761 537 \$	385 603 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 163 906)	(1 163 906)	(821 053)
Amortissement d'immobilisations corporelles	270 741	270 741	263 443
Perte à la vente d'immobilisations corporelles	40 278	40 278	76 309
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	10 063	10 063	13 810
Stocks de fournitures	2 934	2 934	1 828
Charges payées d'avance	(10)	(10)	(2 197)
Variation de la dette nette	(61 862)	(78 363)	(82 257)
Dettes nettes au début de l'exercice	(1 165 838)	(1 180 175)	(1 097 918)
Dettes nettes à la fin de l'exercice	(1 227 700) \$	(1 258 538) \$	(1 180 175) \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

VILLE D'OTTAWA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, avec informations comparatives pour 2012
[en milliers de dollars]

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	2013	2012
Surplus annuel	761 537 \$	385 603 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Quote-part du bénéfice d'entreprises publiques	(34 008)	(31 150)
Amortissement d'immobilisations corporelles	270 741	263 443
Immobilisations reçues sous forme d'apports	(195 010)	(239 583)
Perte à la vente d'immobilisations corporelles	40 278	76 309
Flux de trésorerie de fonctionnement, ajustés en fonction des éléments sans effet sur la trésorerie	843 538	454 622
Variation des actifs et des passifs sans effet sur la trésorerie		
Augmentation des débiteurs	(148 776)	(5 726)
Diminution des stocks	2 934	1 828
Augmentation des charges payées d'avance	(10)	(2 197)
Augmentation des créditeurs et des charges à payer	191 662	87 387
Augmentation (diminution) des produits reportés	(90 349)	26 649
Augmentation des avantages sociaux futurs et régimes de retraite	2 768	25 099
Augmentation des intérêts courus	2 886	3 598
Diminution du passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées	(1 385)	(765)
Total des flux de trésorerie de fonctionnement	803 268	590 495
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS	2013	2012
Acquisition d'immobilisations corporelles	(968 896)	(581 470)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	10 063	13 810
Flux de trésorerie d'investissement en immobilisations	(958 833)	(567 660)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	2013	2012
Diminution (augmentation) nette des placements	199 793	(302 130)
Dividendes provenant de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc.	18 600	16 600
Flux de trésorerie d'investissement	218 393	(285 530)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	2013	2012
Nouveaux titres d'emprunt émis	316 535	448 370
Intérêts créditeurs générés par le fonds d'amortissement, montant net	(2 045)	(810)
Remboursement du capital de la dette	(101 470)	(96 868)
Flux de trésorerie de financement	213 020	350 692
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2013	2012
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	275 848	87 997
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	300 001	212 004
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	575 849 \$	300 001 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

VILLE D'OTTAWA

TABLEAU 1 – TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 [en milliers de dollars] [note 18]

PRODUITS	Affaires gouverne- mentales	Protection	Routes, circulation et station- nement	Transport en commun	Services environne- mentaux	Services de santé
Taxes	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Transferts gouvernementaux – provinciaux	544	7 777	1 124	254 779	20 104	88 906
Transferts gouvernementaux – fédéraux	75	2	327	228 365	155	74
Redevances et frais d'utilisation	13 709	66 174	26 378	177 584	310 731	1 109
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	0	0	48 775	0	129 234	0
Redevances d'aménagement	476	2 104	48 421	27 646	14 012	0
Amendes et pénalités	715	10 548	0	0	0	0
Autres	99	318	2 861	(182)	2 340	0
Total des produits	15 618	86 923	127 886	688 192	476 576	90 089
CHARGES	Affaires gouverne- mentales	Protection	Routes, circulation et station- nement	Transport en commun	Services environne- mentaux	Services de santé
Salaires et avantages sociaux	72 678	427 493	126 167	275 703	78 315	119 587
Services généraux et à contrat	6 911	13 443	35 596	30 499	76 259	7 345
Matériaux, équipement et fournitures	18 654	42 669	96 901	109 388	52 198	13 907
Intérêts débiteurs	1 821	2 302	25 893	11 541	16 320	1 349
Loyers et charges financières	15 265	8 285	3 782	14 723	4 020	2 331
Virements à l'externe	(8 971)	8 901	(16 167)	(8 373)	4 397	(1 420)
Amortissement	802	11 518	78 474	57 123	81 328	4 361
Perte (gain) sur cession	333	5 770	14 980	5 180	13 982	769
Total des charges	107 493	520 381	365 626	495 784	326 819	148 229
SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL	(91 875) \$	(433 458) \$	(237 740) \$	192 408 \$	149 757 \$	(58 140) \$

VILLE D'OTTAWA

**TABLEAU 1 – TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉ
[SUITE]**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 [en milliers de dollars] [note 18]

PRODUITS	Services sociaux et familiaux	Logements sociaux	Services récréatifs et culturels	Planification et développement	Autres	Total
Taxes	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 511 051 \$	1 511 051 \$
Transferts gouvernementaux – provinciaux	272 792	35 534	5 693	17 514	0	704 767
Transferts gouvernementaux – fédéraux	20	27 142	763	9 696	10 104	276 723
Redevances et frais d'utilisation	22 871	52 075	57 274	15 994	2 497	746 396
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	0	0	9 238	7 763	0	195 010
Redevances d'aménagement	0	0	48 876	5 796	14 600	161 931
Amendes et pénalités	0	0	1 116	0	12 087	24 466
Autres	2 800	5 449	1 481	26 189	69 881	111 236
Total des produits	298 483	120 200	124 441	82 952	1 620 220	3 731 580
CHARGES	Services sociaux et familiaux	Logements sociaux	Services récréatifs et culturels	Planification et développement	Autres	Total
Salaires et avantages sociaux	126 146	34 087	168 019	33 316	0	1 461 511
Services généraux et à contrat	5 393	9 322	28 265	25 687	0	238 720
Matériaux, équipement et fournitures	71 058	68 317	50 536	7 893	0	531 521
Intérêts débiteurs	1 719	9 852	6 989	2 884	0	80 670
Loyers et charges financières	4 632	2 450	8 230	511	0	64 229
Virements à l'externe	195 926	87 981	15 337	4 762	0	282 373
Amortissement	1 646	17 696	17 464	329	0	270 741
Perte (gain) sur cession	148	1 750	(673)	(1 961)	0	40 278
Total des charges	406 668	231 455	294 167	73 421	0	2 970 043
SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL	(108 185) \$	(111 255) \$	(169 726) \$	9 531 \$	1 620 220 \$	761 537 \$

VILLE D'OTTAWA

**TABLEAU 1 – TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉ
[SUITE]**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 [en milliers de dollars] [note 18]

PRODUITS	Affaires gouverne- mentales	Protection	Routes, circulation et station- nement	Transport en commun	Services environne- mentaux	Services de santé
Taxes	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Transferts gouvernementaux – provinciaux	109	7 546	16 179	69 371	6 642	83 889
Transferts gouvernementaux – fédéraux	269	5	6 755	59 973	413	59
Redevances et frais d'utilisation	14 707	64 642	25 971	176 396	309 885	1 994
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	0	0	59 612	0	171 495	0
Redevances d'aménagement	5	331	32 006	16 229	15 185	0
Amendes et pénalités	1 147	11 389	0	0	0	0
Autres	(474)	1 159	8 477	1 169	(4 343)	0
Total des produits	15 763	85 072	149 000	323 138	499 277	85 942
CHARGES	Affaires gouverne- mentales	Protection	Routes, circulation et station- nement	Transport en commun	Services environne- mentaux	Services de santé
Salaires et avantages sociaux	66 823	419 058	121 256	262 655	72 618	123 445
Services généraux et à contrat	9 208	9 912	23 226	21 649	82 783	6 285
Matériaux, équipement et fournitures	20 335	41 361	77 772	102 052	58 892	14 749
Intérêts débiteurs	1 787	2 167	19 390	11 413	14 653	1 407
Loyers et charges financières	13 216	10 974	6 469	12 359	2 837	2 379
Virements à l'externe	(8 369)	7 675	(16 478)	(1 771)	2 250	(1 831)
Amortissement	822	11 602	73 361	55 175	78 559	4 344
Perte sur cession	2 147	12 030	14 295	15 392	10 996	4 504
Total des charges	105 969	514 779	319 291	478 924	323 588	155 282
SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL	(90 206) \$	(429 707) \$	(170 291) \$	(155 786) \$	175 689 \$	(69 340) \$

VILLE D'OTTAWA

**TABLEAU 1 – TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉ
[SUITE]**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 [en milliers de dollars] [note 18]

PRODUITS	Services sociaux et familiaux	Logements sociaux	Services récréatifs et culturels	Planification et développement	Autres	Total
Taxes	0 \$	0 \$	0 \$	363 \$	1 462 434 \$	1 462 797 \$
Transferts gouvernementaux – provinciaux	269 027	33 727	3 289	3 698	9 733	503 210
Transferts gouvernementaux – fédéraux	0	27 215	83	3 562	9 919	108 253
Redevances et frais d'utilisation	23 301	48 222	57 070	13 475	1 379	737 042
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	0	1 026	6 757	693	0	239 583
Redevances d'aménagement	0	0	33 021	6 726	11 428	114 931
Amendes et pénalités	0	0	1 178	0	11 010	24 724
Autres	0	6 839	12 428	1 065	63 192	89 512
Total des produits	292 328	117 029	113 826	29 582	1 569 095	3 280 052
CHARGES	Services sociaux et familiaux	Logements sociaux	Services récréatifs et culturels	Planification et développement	Autres	Total
Salaires et avantages sociaux	129 179	33 163	165 060	31 869	0	1 425 126
Services généraux et à contrat	4 904	8 743	18 574	12 487	0	197 771
Matériaux, équipement et fournitures	69 725	65 451	51 146	6 586	0	508 069
Intérêts débiteurs	1 817	10 301	6 243	2 705	0	71 883
Loyers et charges financières	4 350	2 398	6 282	3 296	0	64 560
Virements à l'externe	205 153	83 687	13 842	3 130	0	287 288
Amortissement	1 570	17 602	20 073	335	0	263 443
Perte sur cession	2 840	175	13 653	277	0	76 309
Total des charges	419 538	221 520	294 873	60 685	0	2 894 449
SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL	(127 210) \$	(104 491) \$	(181 047) \$	(31 103) \$	1 569 095 \$	385 603 \$

VILLE D'OTTAWA

TABLEAU 2 – INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE CONDENSÉE CONSEIL DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'OTTAWA

Au 31 décembre 2013, avec informations comparatives pour 2012 [en milliers de dollars]

Le Conseil de la bibliothèque publique d'Ottawa est consolidé avec la Ville d'Ottawa. Le tableau suivant présente de l'information supplémentaire condensée au titre du Conseil de la bibliothèque publique d'Ottawa.

Situation financière	2013	2012
Actifs financiers	24 003 \$	24 477 \$
Passifs financiers	28 160	29 524
Dette nette	(4 157)	(5 047)
Actifs non financiers	2013	2012
Immobilisations corporelles	39 784	35 842
Charges payées d'avance	8	14
Total des actifs non financiers	39 792	35 856
Surplus accumulé	35 635 \$	30 809 \$

État des résultats consolidé

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, avec informations comparatives pour 2012 [en milliers de dollars]

Produits	2013	2012
Ville d'Ottawa	43 353 \$	41 719 \$
Province d'Ontario – Ministère de l'Infrastructure	1 391	33
Province d'Ontario – Ministère du Tourisme, du Sport et de la Culture	1 430	1 430
Redevances d'aménagement	3 237	0
Autres	2 529	3 558
Total des produits	51 940	46 740
Charges	2013	2012
Dépenses de fonctionnement	47 114	47 004
Total des charges	47 114	47 004
Surplus (déficit) annuel	4 826	(264)
Surplus accumulé au début de l'exercice	30 809	31 073
Surplus accumulé à la fin de l'exercice	35 635 \$	30 809 \$

VILLE D'OTTAWA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2013 [en milliers de dollars]

1. NATURE DES ACTIVITÉS

La Ville d'Ottawa [la «Ville»] a été créée par l'adoption d'une loi provinciale le 20 décembre 1999 et a amorcé ses activités le 1^{er} janvier 2001.

La Ville est responsable de la prestation de services municipaux tels que l'aide financière et l'aide à l'emploi, les soins de longue durée, les services communautaires et les bibliothèques, les services d'urgence et de sécurité publique, y compris les services de police et d'incendie et les services ambulanciers, ainsi que le transport, les services publics et les travaux publics, dont les routes, les égouts et les eaux usées, l'eau potable, la collecte et l'élimination des déchets.

À titre d'unique actionnaire de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. et de la Société de logement communautaire d'Ottawa [«SLCO»], la Ville fournit également des services d'électricité et de logement aux résidents d'Ottawa. En 2009, la Société d'aménagement des terrains communautaires d'Ottawa et la Société d'aménagement communautaire du quartier du moulin de Manotick ont été fondées aux fins de la promotion et des améliorations des terrains communautaires dans la Ville grâce à la gestion des biens-fonds.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation

Les états financiers consolidés sont dressés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public prescrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public [«CCSP»] des Comptables professionnels agréés du Canada [«CPA Canada»]. Comme la détermination précise de la valeur de nombreux actifs et passifs est tributaire d'événements futurs, la Ville a nécessairement recours à des estimations pour préparer les états financiers consolidés périodiques, lesquelles reposent sur un jugement éclairé.

Changement de méthode comptable

Le 1^{er} janvier 2013, la Ville a adopté le chapitre 3410, *Paiements de transfert*, du Manuel de comptabilité pour le secteur public. Ce changement a été appliqué de manière prospective à compter de la date d'adoption. Par conséquent, l'état des résultats consolidé reflète une augmentation des paiements de transfert de 177 600 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2013. De ces paiements, un montant de 96 065 \$ a été transféré aux fonds de réserve et sera passé en charges lorsque les charges connexes seront engagées.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2013 *[en milliers de dollars]*

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

Le 1^{er} janvier 2013, la Ville a également adopté le chapitre 3510, Recettes fiscales, du Manuel de comptabilité pour le secteur public. Cette adoption n'a eu aucune incidence.

Entité publiante

Les états financiers consolidés de la Ville présentent les actifs, les passifs, les produits et les charges des activités de tous les comités du Conseil, ainsi que des conseils et des zones d'amélioration commerciale («ZAC») et entités ci-après :

Commission des services policiers	ZAC du quartier chinois de la rue
Conseil de la bibliothèque publique d'Ottawa	Somerset
Conseil de santé d'Ottawa	ZAC de Glebe
Société de logement communautaire d'Ottawa	ZAC d'Orléans
Comité de gestion du Terrain de camping municipal Ottawa-Nepean	ZAC du couloir du chemin Carp
Société d'aménagement communautaire du quartier du moulin de Manotick	ZAC du village de Carp
Société d'aménagement des terrains communautaires d'Ottawa	ZAC de Vanier
Club de golf municipal Pine View	ZAC de Manotick
ZAC de la rue Bank	Administration du mail de la rue Sparks
ZAC de Westboro	ZAC du village Somerset
ZAC de la rue Sparks	ZAC de la rue Preston
	ZAC du Marché By
	ZAC de Rideau
	ZAC de Barrhaven
	ZAC de Wellington-Ouest
	ZAC de Kanata-Nord
	ZAC de Bell Corners

La totalité des actifs, des passifs, des produits et des charges interfonds ont été éliminés.

Le tableau 2 présente de l'information supplémentaire condensée au titre du Conseil de la bibliothèque publique d'Ottawa.

La Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. et ses filiales sont comptabilisées selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, conformément à la méthode de comptabilisation généralement reconnue pour les entreprises publiques *[voir la note 5]*. Selon cette méthode, les méthodes comptables des entreprises ne sont pas rajustées pour les rendre conformes à celles de la Ville, et les opérations et soldes interorganismes ne sont pas éliminés.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2013 *[en milliers de dollars]*

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

Conseils scolaires

Les recettes fiscales, les autres produits, les charges, les actifs et les passifs relatifs aux activités des conseils scolaires ne sont pas présentés dans les présents états financiers consolidés.

Produits et charges

Les produits et les charges sont présentés selon la comptabilité d'exercice, qui permet de constater les produits à mesure qu'ils sont gagnés et qu'ils peuvent être mesurés, et de constater les charges à mesure qu'elles sont engagées et qu'elles peuvent être mesurées par suite de la réception des biens ou des services.

Utilisation d'estimations et incertitude quant à la mesure

La préparation des états financiers consolidés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses en ce qui concerne les avantages sociaux, les appels en matière d'évaluation et les provisions relatives à l'environnement. La Ville établit ces estimations et hypothèses en se fondant sur l'information dont elle dispose et en faisant appel à son jugement. Ces estimations et hypothèses peuvent différer considérablement des résultats réels.

Recettes fiscales

Chaque année, la Ville impose et perçoit des taxes foncières aux fins municipales, des taxes scolaires pour le compte de la province d'Ontario [la «Province»] aux fins de l'éducation, des paiements versés en remplacement d'impôts, des charges au titre des améliorations locales et autres charges *[voir la note 16]*. L'autorité qui impose et perçoit les taxes foncières est établie en vertu de la *Loi sur les municipalités de 2001*, de la *Loi sur l'évaluation foncière*, de la *Loi sur l'éducation* et d'autres lois.

Les recettes fiscales se composent d'opérations sans contrepartie. Elles sont comptabilisées au cours de la période à laquelle la cotisation se rapporte et où des estimations raisonnables des montants peuvent être établies. Les produits annuels incluent également les ajustements au titre des nouvelles cotisations ou des appels liés aux exercices précédents.

Transferts gouvernementaux

Les paiements de transfert sont des transferts des paliers administratifs supérieurs qui ne résultent pas de transactions d'échange et qui ne devraient pas être remboursés à l'avenir. Les paiements de transfert sont constatés au cours des exercices où ils se produisent, à condition qu'ils soient autorisés, que les critères d'admissibilité soient remplis et que des estimations raisonnables des montants puissent être effectuées.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2013 [en milliers de dollars]

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

Redevances et frais d'utilisation

Les redevances et frais d'utilisation comprennent les tarifs du transport en commun, les tarifs des services publics (eau, eaux usées et déchets solides), les droits de permis d'utilisation de divers programmes et les frais relatifs à certaines activités. Les produits sont comptabilisés lorsque l'activité a lieu ou lorsque les services sont rendus.

Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports

Les immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports sont des actifs donnés sous forme de dons ou d'apports à la Ville par les promoteurs. Les produits sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les actifs ont été reçus sous forme d'apports et comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport.

Redevances d'aménagement

Les redevances d'aménagement sont des droits non récurrents prélevés par les municipalités sur les nouvelles propriétés résidentielles et non résidentielles qui servent à payer une partie des besoins en équipements d'infrastructure liés à la croissance. La *Loi de 1997 sur les redevances d'aménagement* fournit un cadre réglementaire et législatif pour l'Ontario que les municipalités doivent suivre pour imposer des redevances d'aménagement. Pour déterminer si une redevance d'aménagement doit être imposée, la municipalité doit d'abord réaliser une étude préliminaire. L'étude préliminaire permet de dégager un aperçu détaillé de la croissance prévue des utilisations résidentielles et non résidentielles de la municipalité et des services requis pour satisfaire aux exigences de la croissance, et donne un compte rendu des dépenses en immobilisations pour chaque projet d'infrastructure qui devra être mis en œuvre pour soutenir la croissance. Les taux sont établis dans un règlement, qui doit être conforme à la *Loi de 1997 sur les redevances d'aménagement*. En général, les redevances d'aménagement sont acquittées quand un permis de construire est émis et sont comptabilisées à titre de produits lorsque les charges connexes sont engagées. Les montants reçus qui ont trait à des produits qui seront gagnés au cours d'un exercice ultérieur sont reportés et comptabilisés à titre de produits reportés.

Autres produits

Les autres produits comprennent les produits tirés de la compensation au titre des espaces verts, de la compensation au titre des stationnements et d'autres produits divers. Les produits sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les montants reçus qui ont trait à des produits qui seront gagnés au cours d'un exercice ultérieur sont reportés et comptabilisés à titre de produits reportés.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2013 *[en milliers de dollars]*

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Ville sont composés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des placements, des créditeurs et charges à payer, des intérêts courus, de la dette à long terme et des emprunts hypothécaires.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les placements très liquides dont les échéances initiales sont de 90 jours ou moins à compter de la date à laquelle les titres sont achetés.

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût amorti moins les montants radiés afin de refléter une baisse permanente de la valeur. Les placements se composent de placements autorisés en vertu des dispositions de la *Loi sur les municipalités* et comprennent des instruments financiers émis par le gouvernement canadien et des banques des annexes I, II et III ainsi que des titres adossés à des créances et du papier commercial admissible. Les placements du fonds de dotation comprennent également des actions canadiennes et des obligations de sociétés autorisées par le Règlement provincial 438/97 et la politique de placement approuvée par le Conseil municipal. Les placements dont les échéances initiales sont supérieures à 90 jours sont inscrits à titre de placements à l'état de la situation financière consolidé.

Provisions relatives à l'environnement

La Ville constitue des provisions pour les coûts relatifs au respect des lois environnementales lorsqu'elle relève un cas de non-conformité et qu'elle peut raisonnablement déterminer les coûts de conformité auxdites lois.

Les coûts futurs estimatifs de remise en état des lieux sont examinés périodiquement, d'après l'information disponible et la législation gouvernementale. Si ces coûts sont jugés comme probables et peuvent être déterminés au prix d'efforts raisonnables, le montant des réclamations est comptabilisé à titre de charges de fonctionnement et compris dans les créditeurs et charges à payer à l'état de la situation financière consolidé.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2013 *[en milliers de dollars]*

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

Produits reportés

Certains montants reçus en vertu de lois, de règlements ou de contrats peuvent uniquement être affectés à l'exécution de certains programmes ou à l'achèvement de certains travaux. En outre, la Ville perçoit certaines redevances et certains frais d'utilisation en contrepartie de services qu'elle n'a pas encore rendus. Ces montants sont présentés à titre de produits reportés et sont constatés à titre de produits au cours de l'exercice où les charges connexes sont engagées ou à condition que les critères d'admissibilité et les modalités soient respectés.

Avantages sociaux

La Ville a adopté les méthodes comptables suivantes en ce qui a trait aux régimes d'avantages sociaux :

a] Les coûts relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi sont constatés à titre de passifs lorsqu'il se produit un fait créant une obligation pour la Ville; ces coûts comprennent les paiements de revenus futurs prévus, les coûts liés au maintien des soins de santé et les honoraires versés aux administrateurs indépendants de ces régimes, calculés selon la valeur actualisée.

b] Les coûts des avantages complémentaires de retraite sont établis par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et les hypothèses les plus probables de la direction concernant l'âge de départ à la retraite des salariés, la progression des salaires, les coûts prévus des soins de santé et le rendement des placements des régimes.

c] Les coûts des modifications des régimes au titre des services rendus antérieurement par les salariés doivent être constatés dans la période au cours de laquelle la modification est apportée. Les effets d'un gain ou d'une perte découlant de règlements ou de compressions sont passés en charges durant la période où ils surviennent. Les gains et les pertes actuariels nets liés aux avantages sociaux sont amortis sur la durée moyenne estimative résiduelle d'activité du groupe de salariés actifs concerné. Les avantages sociaux futurs sont actualisés à l'aide des taux d'intérêt actuels des obligations à long terme. Le coût des obligations au titre des assurances et de la sécurité professionnelle est établi par calcul actuariel et passé en charges.

d] Les coûts des prestations de cessation d'emploi et des absences rémunérées sont constatés lorsqu'il se produit un fait créant une obligation pour la Ville; ces coûts comprennent les paiements de revenus futurs prévus, les coûts liés au maintien des soins de santé et les honoraires versés aux administrateurs indépendants de ces régimes, calculés selon la valeur actualisée.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2013 *[en milliers de dollars]*

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

Régimes de retraite

a] Les cotisations à un régime multiemployeurs à prestations déterminées sont passées en charges au moment où elles sont exigibles.

b] Les actifs des régimes de retraite dont la Ville est le promoteur sont déterminés conformément au chapitre SP 3250 du Manuel de comptabilité pour le secteur public. L'évaluation actuarielle de ces actifs est établie selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services validés. Elle repose également sur les hypothèses les plus probables de la direction, notamment celles concernant l'âge de départ à la retraite des salariés, la progression des salaires, ainsi que le rendement des placements des régimes qui est utilisé pour actualiser des prestations. L'actuaire est d'avis que ces hypothèses sont conformes à la pratique actuarielle reconnue. Les actifs des régimes sont évalués au moyen d'une valeur liée au marché, calculée sur une période ne dépassant pas trois ans.

Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées

Les charges estimatives de fermeture et d'entretien des décharges contrôlées de déchets solides sont établies en fonction des charges futures, rajustées selon l'inflation, et actualisées en dollars courants. Ces coûts sont présentés à titre de passifs dans l'état de la situation financière consolidé.

Actifs non financiers

Les actifs non financiers ne peuvent être utilisés par la Ville pour acquitter des dettes existantes; ils sont destinés à être utilisés pour la fourniture de services. Ces actifs non financiers ont une durée de vie utile s'étendant au-delà de l'exercice considéré et ne sont pas destinés à la vente dans le cours normal des activités.

a] Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, lequel comprend les montants directement liés à l'acquisition, à la construction, au développement ou à la mise en valeur d'un actif. Les coûts, moins la valeur résiduelle, des immobilisations corporelles, compte non tenu du terrain, sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative comme suit :

VILLE D'OTTAWA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2013 *[en milliers de dollars]*

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

Actifs – Durée de vie utile – années	Minimum	Maximum
Bâtiments et améliorations	20	80
Infrastructure linéaire – routes	50	75
Infrastructure linéaire – aqueduc/eaux usées	50	100
Améliorations foncières	50	200
Machinerie et immobilisations de production	10	50
Véhicules	5	15

Les actifs en cours de construction ne sont pas amortis. L'amortissement des actifs commence au cours du mois qui suit la date de mise en service.

b] Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports

Les immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports ont été comptabilisées à leur juste valeur marchande à la date de l'apport et sont présentées dans les produits de l'exercice au cours duquel elles sont reçues sous forme d'apports.

c] Actifs incorporels

Les actifs incorporels et les ressources naturelles qui n'ont pas été achetés ne sont pas comptabilisés à titre d'actifs dans les états financiers consolidés.

d] Capitalisation des intérêts

La politique de la Ville à l'égard des immobilisations corporelles ne permet pas la capitalisation des intérêts débiteurs payés par la Ville relativement à l'acquisition ou à la construction d'une immobilisation corporelle.

e] Contrats de location

Les contrats de location sont classés comme des contrats de location-exploitation ou des contrats de location-acquisition. Les contrats de location qui prévoient le transfert de pratiquement la totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété du bien immobilier sont comptabilisés à titre de contrats de location-acquisition. Tous les autres contrats de location sont comptabilisés à titre de contrats de location-exploitation, et les paiements s'y rapportant sont imputés aux charges à mesure qu'ils sont versés.

f] Stocks

Les stocks détenus à des fins de consommation sont comptabilisés au moindre du coût ou du coût de remplacement.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2013 [en milliers de dollars]

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

Réserves et fonds de réserves

Les réserves et les fonds de réserves comprennent les fonds mis de côté par le Conseil à des fins précises [voir la note 14].

Conformément à la politique de placement du fonds de dotation adoptée par le Conseil municipal, les revenus de placement sont versés à la Ville au moindre de 6,5 % ou des revenus réels du fonds de dotation. Le Conseil municipal a prévu qu'un solde minimum de 200 000 \$ sera conservé dans le fonds de dotation. Les revenus qui excèdent le taux cible de 6,5 % sont conservés par le fonds. En 2013, un montant s'élevant à 18 183 \$ [9 698 \$ en 2012] a été distribué par le fonds de dotation.

3. DÉBITEURS

Les débiteurs comprennent ce qui suit :

Débiteurs	2013	2012
Taxes et frais d'utilisation	124 585 \$	94 611 \$
Gouvernement fédéral	138 475	57 534
Gouvernement de l'Ontario	117 108	75 276
Comptes clients	56 806	60 777
Total des débiteurs	436 974 \$	288 198 \$

4. PLACEMENTS

Les placements sont composés de ce qui suit :

Placements	Coût 2013	Coût 2012	Valeur marchande 2013	Valeur marchande 2012
Débiteures de la Ville d'Ottawa	11 131 \$	13 087 \$	12 038 \$	14 348 \$
Gouvernement fédéral	257 397	310 250	260 349	315 583
Gouvernement provincial	121 526	122 464	123 839	127 073
Gouvernement municipal	115 605	102 131	119 856	108 527
Banques	282 295	438 614	283 775	440 922
Fonds de dotation	178 404	184 592	212 507	204 825
Autres	79 395	74 408	79 532	74 773
Total	1 045 753 \$	1 245 546 \$	1 091 896 \$	1 286 051 \$

Le rendement moyen pondéré des placements détenus au 31 décembre 2013 était de 3,16 % [3,49 % en 2012]. Les placements viennent à échéance du 3 janvier 2014 au 19 avril 2030 [du 2 janvier 2013 au 19 avril 2030 en 2012].

VILLE D'OTTAWA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2013 *[en milliers de dollars]*

5. PLACEMENTS DANS DES ENTREPRISES PUBLIQUES

Les placements se composent de ce qui suit :

Placements dans des entreprises publiques	Actifs nets 2013	Actifs nets 2012	Quote-part du bénéfice 2013	Quote-part du bénéfice 2012
Société de portefeuille				
Hydro Ottawa inc. a]	381 726 \$	366 318 \$	34 008 \$	30 778 \$
Club de golf municipal Pine View b]	0	0	0	372
Total	381 726 \$	366 318 \$	34 008 \$	31 150 \$

a] **Placement [détenu à 100 %] dans la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc.**

Le tableau ci-dessous présente l'information financière supplémentaire condensée au titre de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. :

Situation financière [au 31 décembre]	2013	2012
Actifs à court terme	183 491 \$	171 671 \$
Immobilisations	791 782	721 847
Autres actifs	33 077	32 292
Total de l'actif	1 008 350	925 810
Passif	2013	2012
Passifs à court terme	162 032	234 103
Autres passifs	464 592	325 389
Total du passif	626 624	559 492
Actif net	381 726	366 318
Actif net constitué du placement dans la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc.	2013	2012
Actions ordinaires [100 %]	228 453	228 453
Bénéfices non répartis	153 273	137 865
Actif net	381 726	366 318
Résultats de fonctionnement [pour l'exercice clos le 31 décembre]	2013	2012
Total des produits	976 367	900 495
Total des charges	942 359	869 717
Bénéfice net	34 008 \$	30 778 \$

VILLE D'OTTAWA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2013 [en milliers de dollars]

5. PLACEMENTS DANS DES ENTREPRISES PUBLIQUES [SUITE]

La Ville, à titre de porteur d'actions ordinaires de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc., a le droit de recevoir des dividendes relativement aux activités de 2013 lorsqu'ils sont déclarés par le conseil d'administration de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. Des dividendes totalisant 18 600 \$ [16 600 \$ en 2012] ont été reçus en 2013 relativement aux activités de 2012.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, la Ville a versé à la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. des produits de 33 852 \$ [33 995 \$ en 2012] à l'égard de la vente de produits et services d'électricité, de 3 584 \$ [3 370 \$ en 2012] au titre de la consultation en gestion de l'énergie et de 7 684 \$ [4 017 \$ en 2012] au titre d'autres services. Certains services principalement liés aux redevances d'eau et d'égout, au carburant et aux permis ont été acquis auprès de la Ville pour un montant de 1 183 \$ [730 \$ en 2012], des impôts fonciers de 2 053 \$ [1 849 \$ en 2012] ont été payés et des redevances de 176 \$ [165 \$ en 2012] ont été versées.

Au 31 décembre 2013, la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. avait un solde à recevoir de 6 197 \$ [5 800 \$ en 2012] de la Ville et un montant à payer de 268 \$ [89 \$ en 2012] à la Ville relativement à la construction et à l'exploitation d'installations de production et d'un système de récupération des gaz à l'emplacement de la décharge contrôlée du chemin Trail à Ottawa. Ces montants sont inclus dans l'état de la situation financière consolidé de la Ville à titre respectivement de créancier et de débiteur.

b) Placement [détenu à 100 %] dans le Club de golf municipal Pine View

En 2012, le Club de golf municipal Pine View a été reclassé étant donné qu'il ne correspondait plus à la définition d'une entreprise publique. Il est maintenant présenté comme un autre organisme public consolidé. La quote-part du bénéfice d'entreprises publiques présentée dans l'état des résultats consolidé de 2012 comprenait un ajustement d'un montant de 372 \$ en lien avec ce reclassement. Le changement de statut, comptabilisé de manière prospective, a été reflété ligne par ligne. Les actifs, les passifs, les produits et les charges du Club de golf municipal Pine View sont présentés dans ces états financiers.

6. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Les créanciers et charges à payer comprennent ce qui suit :

Créanciers et charges à payer	2013	2012
Dettes fournisseurs et charges à payer	569 169 \$	394 834 \$
Avantages sociaux futurs capitalisés	98 417	76 271
Charges salariales à payer et retenues à la source	68 629	73 448
Total des créanciers et charges à payer	736 215 \$	544 553 \$

VILLE D'OTTAWA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2013 [en milliers de dollars]

7. PRODUITS REPORTÉS

Les produits reportés mis de côté à des fins précises en vertu de lois, de règlements ou de contrats sont comme suit :

Produits reportés	2013	2012
Redevances d'aménagement	355 510 \$	402 309 \$
<i>Loi permettant d'investir en Ontario</i>	0	27 578
Taxe sur l'essence	0	53 600
Initiative d'investissement dans l'infrastructure municipale	0	945
Autres paiements de transfert	33 827	7 434
Autres produits reportés	33 997	38 928
Code du bâtiment	51 959	48 489
Compensation au titre des espaces verts	26 417	13 659
Compensation au titre des stationnements	5 133	4 250
Total des produits reportés	506 843 \$	597 192 \$

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE

Les avantages sociaux futurs et régimes de retraite comprennent ce qui suit :

Avantages sociaux futurs et régimes de retraite	2013	2012
Avantages sociaux futurs	421 040 \$	417 496 \$
Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa	24 985	27 945
Régime de retraite des employés d'OC Transpo	(10 102)	(12 286)
Total	435 923 \$	433 155 \$

a] Avantages sociaux futurs

Les passifs au titre des avantages sociaux futurs sont constatés déduction faite des montants financés par la Ville. La partie capitalisée des passifs au titre des avantages sociaux futurs représente la charge de fonctionnement cumulative qui a été constatée à l'état des résultats consolidé et comptabilisée dans les créditeurs et charges à payer à l'état de la situation financière consolidé.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2013 [en milliers de dollars]

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]

Les passifs au titre des avantages sociaux futurs de la Ville au 31 décembre 2013, avec informations comparatives pour 2012, sont comme suit :

Avantages sociaux futurs	Bruts Capitalisés 2013	Non capitalisés 2013	Non capitalisés 2013	Bruts Capitalisés 2012	Non capitalisés 2012	Non capitalisés 2012
Avantages complémentaires de retraite	189 439 \$	(7 359) \$	182 080 \$	181 312 \$	(3 089) \$	178 223 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	182 009	(56 594)	125 415	166 449	(41 884)	124 565
CSPAAT	102 530	0	102 530	102 793	0	102 793
Vacances annuelles	45 479	(34 464)	11 015	43 213	(31 298)	11 915
Total	519 457 \$	(98 417) \$	421 040 \$	493 767 \$	(76 271) \$	417 496 \$

Les régimes de retraite à prestations déterminées ayant trait aux avantages complémentaires de retraite et aux avantages postérieurs à l'emploi offrent différents avantages aux salariés retraités ainsi qu'aux salariés actifs et aux salariés en congé d'invalidité de longue durée, y compris une assurance salaire, une assurance médicale, une assurance dentaire, une assurance vie, des indemnités d'accident du travail et des crédits de congé de maladie.

La Ville est un employeur de l'annexe 2 en vertu de la *Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail* et, à ce titre, elle est entièrement responsable du financement de ses frais d'assurance pour la sécurité professionnelle. Les obligations à payer représentent la valeur actualisée des prestations futures liées aux réclamations existantes.

La continuité des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi de 2013 se présente comme suit :

Avantages complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi	Avantages complémentaires de retraite	Avantages postérieurs à l'emploi	Total
Solde au début de l'exercice	181 312 \$	166 449 \$	347 761 \$
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice / coût des nouvelles réclamations	8 814	31 075	39 889
Intérêts débiteurs	6 485	6 171	12 656
Amortissement de la perte actuarielle	1 393	1 895	3 288
Prestations versées	(8 565)	(23 581)	(32 146)
Solde à la fin de l'exercice	189 439 \$	182 009 \$	371 448 \$

VILLE D'OTTAWA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2013 *[en milliers de dollars]*

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]

Les charges au titre des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi, d'un montant de 55 833 \$ [54 339 \$ en 2012], sont constatées à l'état des résultats consolidé.

Les passifs au titre des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi sont calculés en fonction des débours futurs estimatifs exigés en vertu d'ententes contractuelles avec diverses unités de négociation de salariés municipaux. Ces estimations reposent sur un certain nombre d'hypothèses à l'égard des coûts prévus des prestations, qui dépendent de la composition démographique des divers groupes, des taux d'inflation et des taux d'intérêt futurs. La Ville a engagé un cabinet d'actuariat-conseil pour établir l'obligation de la Ville à l'égard des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi.

En raison de la complexité de l'évaluation des régimes, les évaluations actuarielles sont effectuées de façon périodique. Les passifs présentés dans les présents états financiers consolidés reposent sur une évaluation au 30 septembre 2013, extrapolée jusqu'au 31 décembre 2013.

Des gains ou des pertes sont enregistrés chaque année par suite de modifications apportées aux hypothèses ou de corrections ou clarifications apportées à la conception du régime par la Ville. Ces gains et ces pertes sont amortis sur la durée moyenne estimative résiduelle d'activité des groupes de salariés actifs concernés à partir de l'exercice qui suit la perte. L'amortissement d'un gain actuariel de 25 928 \$ en 2013 commencera à l'exercice 2014.

Un certain nombre d'estimations et d'hypothèses sont utilisées pour déterminer l'évaluation actuarielle des régimes d'avantages sociaux. Les hypothèses actuarielles importantes retenues par la Ville pour évaluer ses obligations et coûts découlant des prestations constituées pour les avantages complémentaires de retraite et les avantages postérieurs à l'emploi sont les suivantes :

Hypothèses actuarielles	2013	2012
Taux d'actualisation	3,80 %	3,25 %
Taux d'inflation	2,25 %	2,25 %
Taux de croissance des salaires	1,97 % à 2,5 % en 2014 1,97 % à 2,5 % en 2015 2,0 % à 2,5 % en 2016 et par la suite	1,50 % à 2,0 % en 2012 1,75 % à 2,0 % en 2013 1,97 % à 2,0 % en 2014 1,97 % à 2,25 % en 2015 2,0 % par année en 2016 et par la suite
Taux d'inflation des soins de santé	6,57 % diminuant graduellement à 4,5 % en 2029	6,87 % diminuant graduellement à 4,5 % en 2029

VILLE D'OTTAWA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2013 *[en milliers de dollars]*

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]

b] Régimes de retraite

i] Caisse de retraite des employés municipaux de l'Ontario

La Ville cotise au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario [«RREMO»], régime de retraite multiemployeurs, au nom de la plupart de ses salariés.

Le régime est un régime à prestations déterminées dans le cadre duquel le montant des prestations de retraite à verser aux salariés est déterminé en fonction des états de service et des taux de salaire. La cotisation de la Ville au RREMO pour 2013 a totalisé 109 400 \$ [93 142 \$ en 2012] au titre des services rendus au cours de l'exercice et est incluse à titre de charges dans l'état des résultats consolidé. Les salariés ont versé des cotisations égales à celles de la Ville pour ces deux exercices.

Le RREMO étant un régime de retraite multiemployeurs, la Ville ne comptabilise pas dans ses états financiers consolidés sa quote-part du déficit du régime de retraite de 8 300 000 \$ [8 603 000 \$ en 2012] d'après la juste valeur de marché des actifs du régime, puisque cette responsabilité incombe à l'ensemble des municipalités de l'Ontario et à leurs employés.

Le montant cotisé au RREMO au titre des services passés pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 a totalisé 641 \$ [572 \$ en 2012] et est présenté à titre de charges dans l'état des résultats consolidé.

ii] Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa

La Ville est le promoteur de la Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa, régime à prestations déterminées qui offre des prestations de retraite aux salariés en fonction des états de service et des taux de salaire. Par suite de l'instauration du RREMO, la Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa est devenue un groupe fermé en 1965. Au 31 décembre 2013, le régime ne comptait aucun membre actif et comptait 703 prestataires. Au 31 décembre 2012, le régime ne comptait aucun membre actif et comptait 736 prestataires. En 2013, les prestations de retraite se sont élevées à 21 090 \$ [21 611 \$ en 2012]. Aucune cotisation des salariés ni aucune cotisation correspondante de l'employeur à ce régime de retraite n'a été requise en 2013 ou en 2012 pour les services rendus au cours de ces exercices. Les cotisations de l'employeur pour les services passés se sont élevées à 3 258 \$ en 2013 [3 258 \$ en 2012].

VILLE D'OTTAWA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2013 *[en milliers de dollars]*

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]

Le passif présenté au titre des prestations constituées est comme suit :

Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa	2013	2012
Actifs de la caisse de retraite à la fin de l'exercice	182 225 \$	186 005 \$
Obligation découlant des prestations constituées à la fin de l'exercice	222 947	212 981
Déficit du régime	40 722	26 976
Gains actuariels non amortis (pertes actuarielles non amorties)	(15 737)	969
Passif à la fin de l'exercice	24 985	27 945
Passif au titre des prestations constituées	24 985	27 945

Charges	2013	2012
Charge au titre du régime de retraite, y compris la variation de la provision pour moins-value	(969)	(2 363)
Charge d'intérêts au titre du régime de retraite	1 267	1 475
Total des charges au titre du régime de retraite	298 \$	(888) \$

Il n'y a pas de durée résiduelle d'activité dans ce régime.

L'évaluation actuarielle réalisée aux fins comptables était fondée sur un nombre d'hypothèses qui reposent sur les hypothèses les plus probables de la direction et qui sont conformes à la pratique actuarielle reconnue. Le taux d'inflation a été estimé à 2,25 % [2,0 % en 2012], et le taux d'actualisation a été estimé à 5,00 % [5,00 % en 2012].

Les obligations au titre des prestations constituées et les coûts découlant des prestations de retraite fluctueront à l'avenir en raison des modifications futures aux méthodes et hypothèses actuarielles, à la participation aux régimes, aux dispositions du régime et aux règles législatives, ou par suite de gains ou de pertes actuariels futurs. Une évolution des résultats dans un sens différent de celui établi selon les hypothèses entraînera des gains ou des pertes qui seront compris dans le cadre d'évaluations comptables futures.

Le passif présenté au titre des prestations ci-dessus a été reflété dans l'état de la situation financière consolidé.

La dernière évaluation actuarielle aux fins de la capitalisation qui a été déposée, en date du 31 décembre 2010, établissait un déficit de 32 352 \$ selon la continuité de l'exploitation. Ce déficit selon la continuité de l'exploitation est amorti sur 15 ans à partir de 2012, et la Ville versera une cotisation annuelle de 3 258 \$ au régime.

La valeur marchande des actifs du régime au 31 décembre 2013 s'élevait à 198 155 \$ [191 374 \$ en 2012].

VILLE D'OTTAWA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2013 [en milliers de dollars]

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]

- iii] Fonds de pension des employés de la Commission de transport régionale d'Ottawa-Carleton

La Ville est le promoteur du Fonds de pension de la Commission de transport régionale d'Ottawa-Carleton [«OC Transpo»], régime à prestations déterminées qui offre des prestations de retraite aux salariés en fonction des états de service et des taux de salaire. En date du 1^{er} janvier 1999, OC Transpo a adopté le RREMO pour tous les salariés et les nouveaux membres du personnel afin de comptabiliser les prestations futures. Les membres du personnel qui prennent leur retraite et qui ont été en service avant 1999 et après 1998 recevront des revenus de retraite en vertu des deux régimes. Au cours de 2013, les prestations de retraite nettes se sont élevées à 25 352 \$ [25 590 \$ en 2012]. Aucune cotisation des salariés ni aucune cotisation correspondante de l'employeur à ce régime de retraite n'a été requise en 2013 ou en 2012 pour les services rendus au cours de ces exercices. Au cours de 2013, les cotisations de l'employeur pour les services passés se sont élevées à 4 372 \$ [2 664 \$ en 2012].

L'actif présenté au titre du régime est comme suit :

Régime de retraite des employés d'OC Transpo	2013	2012
Actifs de la caisse de retraite à la fin de l'exercice	569 143 \$	550 857 \$
Obligation découlant des prestations constituées à la fin de l'exercice	601 459	576 321
Passif au titre des prestations constituées	32 316	25 464
Pertes actuarielles non amorties	(42 418)	(37 750)
Actif à la fin de l'exercice	10 102	12 286
Provision pour moins-value	0	0
Actif présenté au titre du régime	10 102	12 286
Charges	2013	2012
Charge au titre du régime de retraite, y compris la variation de la provision pour moins-value	5 393	(5 654)
Charge d'intérêts au titre du régime de retraite	1 164	546
Total des charges au titre du régime de retraite	6 557 \$	(5 108) \$

La durée moyenne estimative résiduelle d'activité de ce régime est de six ans.

La valeur marchande des actifs du régime au 31 décembre 2013 s'élevait à 566 109 \$ [540 288 \$ en 2012].

VILLE D'OTTAWA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2013 *[en milliers de dollars]*

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]

L'évaluation actuarielle réalisée aux fins comptables était fondée sur un nombre d'hypothèses qui reposent sur les hypothèses les plus probables de la direction et qui sont conformes à la pratique actuarielle reconnue. Le taux d'inflation a été estimé à 2,25 % [2,00 % en 2012], le taux d'actualisation a été estimé à 5,25 % [5,00 % en 2012] et les prévisions salariales à long terme aux fins actuarielles ont été estimées à 2,50 % jusqu'en 2015, puis à 3,5 % par la suite [3,25 % pour toutes ces années en 2012].

Les obligations au titre des prestations constituées et les coûts découlant des prestations de retraite fluctueront à l'avenir en raison des modifications futures des méthodes et hypothèses actuarielles, de la participation aux régimes, des dispositions du régime et des règles législatives, ou par suite de gains ou de pertes actuariels futurs. Une évolution des résultats dans un sens différent de celui établi selon les hypothèses entraînera des gains ou des pertes qui seront compris dans le cadre d'évaluations comptables futures.

La dernière évaluation actuarielle aux fins de la capitalisation qui a été déposée, datée du 1^{er} janvier 2013, établissait un déficit de solvabilité prévu par la loi de 108 462 \$ [98 168 \$ en 2012]. Ce dernier est amorti sur cinq ans à partir de 2013. En 2013, la Ville a fait une cotisation de 4 372 \$ [2 664 \$ en 2012] au régime et a augmenté le montant garanti au titre de la lettre de crédit de 17 114 \$ en remplacement des cotisations additionnelles, portant le solde de la lettre de crédit à 38 907 \$. De nombreuses estimations et hypothèses utilisées en 2013 pourraient considérablement changer avec la prochaine évaluation actuarielle détaillée.

L'actif présenté au titre du régime ci-dessus a été reflété dans l'état de la situation financière consolidé en diminution des avantages sociaux futurs et régimes de retraite.

9. PASSIF AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS-FERMETURE DES DÉCHARGES CONTRÔLÉES

La *Loi sur la protection de l'environnement* de l'Ontario prescrit les exigences réglementaires en matière de fermeture et d'entretien des décharges contrôlées. En vertu de cette loi, la Ville est responsable des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides. Les coûts relatifs à ces obligations sont inclus dans les charges de fonctionnement sur la durée résiduelle estimative des décharges contrôlées d'après l'utilisation.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2013 *[en milliers de dollars]*

9. PASSIF AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS-FERMETURE DES DÉCHARGES CONTRÔLÉES [SUITE]

La Ville possède deux décharges contrôlées en exploitation, soit la décharge contrôlée du chemin Trail et la décharge contrôlée Springhill, ainsi qu'une décharge non exploitée à l'égard de laquelle la Ville assume la totalité des coûts relatifs aux activités de fermeture et d'après-fermeture. Au 31 décembre 2013, la capacité restante de la décharge contrôlée du chemin Trail était d'environ 6 518 428 mètres cubes [6 399 588 mètres cubes en 2012], la totalité devant être utilisée d'ici l'exercice 2036. La capacité restante de la décharge contrôlée Springhill est d'environ 520 155 mètres cubes [511 048 mètres cubes en 2012] et devrait être utilisée d'ici l'exercice 2018. La capacité restante a augmenté en 2013 du fait que des données aériennes plus précises ont servi au calcul, ce qui a permis de déterminer que la capacité utilisée prévue avait été surestimée en 2012.

La fermeture de la décharge contrôlée du chemin Trail et de la décharge contrôlée Springhill comprendra le recouvrement des décharges, la mise en œuvre d'un système de régulation du drainage et l'aménagement de puits de surveillance de l'eau souterraine et d'installations de récupération des gaz. Les activités d'après-fermeture de ces décharges et des autres décharges non exploitées devraient se dérouler au cours des 25 prochaines années.

Le passif estimatif lié aux décharges contrôlées est déterminé en fonction des charges futures, ajustées d'après un taux d'inflation établi selon l'IPC moyen des dix dernières années de 1,79 % [1,98 % en 2012], et actualisées en dollars courants au moyen du taux d'emprunt à long terme moyen de la Ville de 4,29 % [3,25 % en 2012]. Au 31 décembre 2013, ce montant estimatif s'établissait à 9 649 \$ [10 599 \$ en 2012] et il figure à titre de passif dans l'état de la situation financière consolidé. Afin de réduire les incidences futures de ces obligations, la Ville a financé un montant de 3 038 \$ [2 603 \$ en 2012] au titre de ce passif. Le montant financé est inclus dans les créiteurs et les charges à payer de l'état de la situation financière consolidé.

Les charges totales estimatives pour la période de 25 ans suivant la fermeture s'élèvent à environ 30 396 \$.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2013 [en milliers de dollars]

10. DETTE À LONG TERME NETTE

a] La dette à long terme nette présentée à l'état de la situation financière consolidé comprend ce qui suit :

Dettes à long terme nette	2013	2012
Débitures à versements échelonnés et à fonds d'amortissement émises à divers taux d'intérêt allant de 1,30 % à 6,20 %, dont les échéances s'échelonnent du 19 avril 2014 au 30 juillet 2053	1 637 756 \$	1 403 617 \$
Conventions de prêt bancaire et swaps de taux d'intérêt	72 769	80 089
Valeur totale des dépôts dans un fonds d'amortissement qui se sont accumulés jusqu'à la fin de l'exercice aux fins du remboursement des débitures à fonds d'amortissement incluses dans le montant ci-dessus	(60 233)	(47 795)
Total	1 650 292 \$	1 435 911 \$

b] Les paiements de capital, y compris les apports au fonds d'amortissement, des exercices à venir sont comme suit :

Paiements de capital	\$
2014	89 102
2015	90 619
2016	93 298
2017	95 872
2018	98 391
2019 et par la suite	920 917
Total	1 388 199 \$

Ces paiements de capital seront financés à même les recettes fiscales et les tarifs. Les intérêts créditeurs générés par le fonds d'amortissement devraient s'élever à environ 262 093 \$. Ils seront ajoutés au montant de 1 388 199 \$ présenté ci-dessus, et le montant total servira à rembourser la dette impayée de 1 650 292 \$.

c] La Ville recourt à des instruments financiers dérivés comprenant des swaps bancaires pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt lié à sa dette et aux fluctuations des prix des produits de base. La Ville ne recourt pas à des instruments financiers à des fins de négociation ou de spéculation.

La Ville a conclu des swaps de taux d'intérêt afin de gérer la volatilité des taux d'intérêt. La Ville a converti le montant notionnel de la dette à taux variable totalisant 72 769 \$ [80 089 \$ en 2012] en dette à taux fixe dont le taux d'intérêt varie de 2,33 % à 5,92 %. Les contrats d'instruments dérivés connexes sont en place jusqu'à l'échéance des dettes en 2021, 2022 et 2025.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2013 *[en milliers de dollars]*

10. DETTE À LONG TERME NETTE [SUITE]

Ces swaps de taux d'intérêt, désignés ainsi par la Ville, sont des éléments de couverture des flux de trésorerie visant la dette à long terme à taux variable. La Ville a évalué la relation de couverture comme efficace. Si les swaps de taux d'intérêt avaient été annulés en date du 31 décembre 2013, la Ville aurait dû payer la valeur marchande de 898 \$ [3 079 \$ en 2012].

La Ville recourt à des swaps bancaires pour gérer les fluctuations des prix des produits de base. Ces swaps bancaires servent à établir un prix fixe à l'égard d'une quantité spécifique pour une période déterminée et sont réglés à des dates précises correspondant à la période déterminée. Les swaps entraînent un paiement à verser à la contrepartie ou à recevoir de celle-ci. Les gains (montants reçus) ou les pertes (montants versés) sont comptabilisés au cours de la période où le produit de base sous-jacent est livré.

Au 31 décembre 2013, la Ville avait conclu des swaps bancaires afin de couvrir 54 000 000 de litres [39 000 000 de litres en 2012] de carburant diesel pour les années civiles de 2014 et 2015 dont les dates d'échéance s'échelonnaient de janvier 2014 à décembre 2015 [janvier 2013 à décembre 2014 en 2012]. Si les swaps de produits de base avaient été annulés en date du 31 décembre 2013, la Ville aurait reçu de la contrepartie au swap la valeur marchande de 1 555 \$ [955 \$ en 2012].

d] La Ville a garanti des prêts de 102 690 \$ de façon à assurer le financement de l'aménagement de patinoires, la construction d'un siège social destiné aux services paramédicaux et l'établissement d'un centre d'arts dans le cadre d'un partenariat public-privé. Les garanties de la Ville concernant l'aménagement des patinoires et du siège social pour les services paramédicaux couvrent également les obligations des emprunteurs en vertu de contrats d'instruments dérivés sur taux d'intérêt afin de gérer la volatilité des taux d'intérêt. La Ville a converti une dette à taux variable de 73 800 \$ en dette à taux fixe variant de 3,47 % à 6,49 % pour ces trois garanties. Les contrats d'instruments dérivés connexes sont en vigueur jusqu'à l'échéance des dettes en 2044. La garantie de la Ville pour les prêts à l'égard du centre d'arts ne comporte pas de contrats d'instruments dérivés sur taux d'intérêt, puisque les prêts sont assortis d'un taux d'intérêt fixe.

e] Le 28 juin 2010, le Conseil de ville a autorisé un engagement de paiement garanti qui pourrait obliger la Ville à effectuer des paiements annuels pouvant atteindre 1 463 \$ à l'égard d'un prêt de 20 700 \$ pour la construction et l'exploitation d'un centre de commerce et d'exposition. La Ville a signé officiellement le contrat d'engagement le 15 avril 2011.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2013 *[en milliers de dollars]*

11. EMPRUNTS HYPOTHÉCAIRES À PAYER

Emprunts hypothécaires à payer	2013	2012
Emprunts hypothécaires à payer sur des biens résidentiels à divers taux d'intérêt allant de 2,63 % à 8,0 %, garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, dont les échéances s'échelonnent du 1 ^{er} juillet 2014 au 1 ^{er} février 2029, et débentures à payer au ministère de l'Infrastructure de l'Ontario dont les échéances s'échelonnent de 2036 à 2043 à divers taux d'intérêt allant de 3,87 % à 4,96 %	219 261 \$	215 962 \$
Prêts-subventions liés au Programme Canada-Ontario de logement abordable et au Programme d'aide à la remise en état des logements	2 619	4 715
Total	221 880 \$	220 677 \$

a] Des débentures au titre des logements sociaux émises par la Société canadienne d'hypothèques et de logement d'un montant de 50 985 \$ [57 593 \$ en 2012] se rapportant à la SLCO ne figurent pas dans les présents états financiers consolidés, car elles relèvent de la province d'Ontario.

Les emprunts hypothécaires et les prêts-subventions sur des biens résidentiels sont régis par des ententes d'exploitation avec la province et la Société canadienne d'hypothèques et de logement et ne constituent pas une obligation directe ou indirecte pour la Ville.

En ce qui a trait aux débentures à payer au ministère de l'Infrastructure de l'Ontario, la SLCO a demandé à la Ville de transférer un montant équivalant aux versements annuels de capital et d'intérêts au ministère de l'Infrastructure de l'Ontario à même la subvention annuelle versée par la Ville.

Les prêts hypothécaires visant un grand nombre de propriétés de la SLCO ont fait l'objet d'un refinancement en 2013 à la suite d'évaluations détaillées. Ces évaluations ont permis à la SLCO d'emprunter des fonds supplémentaires tout en maintenant les mêmes paiements annuels sur la dette au titre des propriétés refinancées, pour un financement total de 12 396 \$ à des fins de réparation d'immobilisations futures.

b] Les remboursements du capital des exercices à venir sont comme suit :

Remboursements du capital	
2014	10 437 \$
2015	11 445
2016	12 313
2017	13 064
2018	13 702
2019 et par la suite	160 919
Total	221 880 \$

VILLE D'OTTAWA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2013 *[en milliers de dollars]*

12. OBLIGATIONS LOCATIVES

La Ville loue les installations et le matériel figurant ci-dessous :

Obligations locatives	Immeubles de bureaux	Édifice des services paramédicaux	Centre des arts Shenkman
Durée du bail	24 ans	30 ans	30 ans
Taux d'intérêt	6,00 %	5,79 %	4,99 %
Option d'achat	10 000 \$	néant	néant

Les paiements futurs minimaux en vertu des contrats de location-acquisition ci-dessus sont comme suit :

Paiements futurs	Immeubles de bureaux		Édifice des services paramédicaux		Centre des arts Shenkman		Total	
	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts
2014	1 919 \$	3 236 \$	498 \$	1 097 \$	383 \$	1 820 \$	2 800 \$	6 153 \$
2015	2 034	3 120	525	1 068	441	1 799	3 000	5 987
2016	3 167	2 941	555	1 038	523	1 776	4 245	5 755
2017	3 560	2 739	586	1 005	629	1 747	4 775	5 491
2018	3 774	2 526	619	971	686	1 715	5 079	5 212
Par la suite	44 626	10 522	17 740	9 020	34 049	20 126	96 415	39 668
Total	59 080 \$	25 084 \$	20 523 \$	14 199 \$	36 711 \$	28 983 \$	116 314 \$	68 266 \$

13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Coût	Bâtiments et améliorations	Infrastructure linéaire		Terrains	Améliorations foncières
		Routes	Aqueduc/ eaux usées		
Solde au début de l'exercice	1 767 141 \$	2 756 237 \$	4 725 098 \$	2 583 758 \$	512 983 \$
Ajouts	81 377	239 758	196 759	53 920	22 452
Cessions	(813)	(24 704)	(18 943)	(5 120)	(1 057)
Solde à la fin de l'exercice	1 847 705	2 971 291	4 902 914	2 632 558	534 378

VILLE D'OTTAWA
 NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
 31 DÉCEMBRE 2013 [en milliers de dollars]

13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES [SUITE]

Amortissement cumulé	Bâtiments et améliorations	Infrastructure linéaire			Améliorations foncières
		Routes	Aqueduc/ eaux usées	Terrains	
Solde au début de l'exercice	675 013	1 179 905	1 126 320	0	178 129
Cessions	(118)	(14 949)	(6 030)	0	(651)
Dotation aux amortissements	41 651	53 198	63 955	0	12 611
Solde à la fin de l'exercice	716 546	1 218 154	1 184 245	0	190 089
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	1 131 159 \$	1 753 137 \$	3 718 669 \$	2 632 558 \$	344 289 \$

Coût	Outillage et immobilisations corporelles	Véhicules	Actifs en cours de construction	Total 2013	Total 2012
Solde au début de l'exercice	1 192 406 \$	913 803 \$	1 225 014 \$	15 676 440 \$	15 000 903 \$
Ajouts	90 428	53 065	426 147	1 163 906	821 053
Cessions	(4 899)	(50 369)	(12 304)	(118 209)	(145 516)
Solde à la fin de l'exercice	1 277 935	916 499	1 638 857	16 722 137	15 676 440

Amortissement cumulé	Outillage et immobilisations corporelles	Véhicules	Actifs en cours de construction	Total 2013	Total 2012
Solde au début de l'exercice	414 648	286 307	0	3 860 322	3 652 276
Cessions	(3 396)	(42 724)	0	(67 868)	(55 397)
Dotation aux amortissements	32 382	66 944	0	270 741	263 443
Solde à la fin de l'exercice	443 634	310 527	0	4 063 195	3 860 322
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	834 301 \$	605 972 \$	1 638 857 \$	12 658 942 \$	11 816 118 \$

VILLE D'OTTAWA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2013 *[en milliers de dollars]*

13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES [SUITE]

Œuvres d'art et trésors historiques

En 1985, le Conseil municipal d'Ottawa a approuvé un programme sur l'art public visant à maintenir et à faire connaître la collection d'art de la Ville. La collection du programme sur l'art public de la Ville compte plus de 1 700 œuvres d'art. La Ville possède également la collection Firestone, qui réunit 1 605 œuvres d'art canadiennes historiques créées entre 1900 et 1980 et qui est présentée et gérée par la Galerie d'art d'Ottawa. Les œuvres d'art ne sont pas comptabilisées dans les états financiers consolidés de la Ville.

Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports

Les immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports ont été comptabilisées à la juste valeur à la date de l'apport. La valeur des immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports en 2013 s'établit à 195 010 \$ [239 583 \$ en 2012].

14. SURPLUS ACCUMULÉ

Le surplus accumulé comprend les surplus de fonds, les réserves et les fonds de réserve ainsi que la quote-part du bénéfice d'entreprises publiques.

Surplus	2013	2012
Investi dans les immobilisations corporelles	10 645 694 \$	9 995 324 \$
Fonds des dépenses en immobilisations – Financement des immobilisations excédentaire	479 555	465 956
Non capitalisé – Avantages sociaux futurs et régimes de retraite	(435 923)	(433 155)
Non capitalisé – Coûts liés aux activités de fermeture de décharges contrôlées	(6 611)	(7 996)
Non capitalisé – Divers	(62 358)	(39 792)
Total du surplus	10 620 357	9 980 337
Réserves constituées par le Conseil	8 121	9 711
Fonds de réserve constitués par le Conseil pour répondre à des besoins spécifiques	2013	2012
Fonds de dotation	176 642	183 361
Transport et services environnementaux	154 669	53 949
Logements sociaux et services de garde d'enfants	71 802	57 584
Remplacement d'équipement	14 999	15 814
Assurance	2 368	2 321
Avantages sociaux	2 293	2 749
Autres	7 916	7 212
Total des fonds de réserve	430 689	322 990
Quote-part du bénéfice d'entreprises publiques [note 5]	381 726	366 318
Surplus accumulé	11 440 893 \$	10 679 356 \$

VILLE D'OTTAWA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2013 [en milliers de dollars]

15. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

a] Dans le cours normal de ses activités, la Ville fait l'objet de diverses réclamations et poursuites. Les litiges sont assujettis à de nombreuses incertitudes, et l'issue de chaque cas ne peut être prédite. Une provision pour ces réclamations a été comptabilisée dans les états financiers consolidés en fonction des estimations les plus probables de la direction relativement à l'issue. Si des réclamations sont réglées pour des montants dépassant les charges à payer établies, ce qui pourrait avoir un effet important sur les résultats financiers au cours de l'exercice où le règlement a lieu, les charges excédentaires seront imputées aux résultats à mesure qu'elles seront engagées.

b] La Ville a les obligations contractuelles suivantes au titre des travaux d'immobilisations au cours des cinq prochains exercices :

Obligations contractuelles au titre des travaux d'immobilisations	\$
2014	640 927
2015	324 925
2016	522 653
2017	142 740
2018	571 932

c] Les paiements que la Ville est tenue d'effectuer en vertu de contrats de location-exploitation d'immeubles et de matériel au cours des cinq prochains exercices se présentent comme suit :

Contrats de location-exploitation d'immeubles et de matériel	\$
2014	17 041
2015	14 849
2016	14 272
2017	11 914
2018	11 755

d] En février 2013, la Ville a conclu un contrat de construction, de service et d'entretien visant un réseau de transport en commun sur rail léger ainsi que l'élargissement de la route 417. L'entrepreneur doit concevoir, construire, approvisionner, tester, mettre en service, entretenir et financer le réseau de transport en commun sur rail léger d'Ottawa et élargir certaines sections de la route 417.

La Ville s'est engagée à verser un total de 1 491 736 \$, y compris les taxes applicables, dans le cadre d'une série de paiements d'étape et d'un paiement de disponibilité au titre du service du réseau de transport en commun sur rail léger et du service autoroutier au cours de la période de construction prévue entre 2014 et 2018.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2013 *[en milliers de dollars]*

15. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS [SUITE]

La Ville s'est engagée à faire une série de paiements mensuels pendant la durée du contrat d'entretien et de service, qui s'échelonne sur 30 ans. Les paiements comprennent un montant de 48 141 \$ pour la première année d'exploitation en dollars «à la date de base» (2013) au titre des coûts de construction d'immobilisations reportés au-delà de la période de construction ainsi que des coûts d'entretien du réseau de transport en commun sur rail léger et des véhicules. Les paiements annuels seront ajustés à mesure que les niveaux de service changeront, et une tranche sera ajustée en fonction de l'inflation, selon les modalités du contrat. La Ville s'est également engagée à verser des paiements au titre des coûts du cycle de vie et des coûts d'entretien qui varieront selon les kilomètres de service.

e] Au 31 décembre 2013, la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. avait des engagements ouverts totalisant 40 714 \$, dont 32 312 \$ pour 2014, 6 806 \$ pour 2015, 1 552 \$ pour 2016 et 44 \$ pour 2017. Ces engagements visent une entente de services relative à un système informatique, des projets de construction, des achats de stocks et des services administratifs généraux et services souterrains.

f] La Ville a des engagements visant l'achat de temps de location de glace s'élevant à 2 657 \$ et 10 077 \$ selon deux ententes de partenariat public-privé. Les échéances de ces engagements sont prévues respectivement en 2027 et 2034.

g] La Ville a conclu des contrats à terme de gré à gré relatifs au gaz naturel afin de réduire la variation du prix du gaz naturel utilisé dans ses dépenses de chauffage. Les paiements que la Ville est tenue d'effectuer en vertu des contrats à terme de gré à gré relatifs au gaz naturel au cours des quatre prochains exercices se présentent comme suit :

Contrats à terme de gré à gré relatifs au gaz naturel	\$
2014	3 346
2015	1 878
2016	1 496
2017	744

h] En 2010, la Ville a conclu un contrat d'une durée de 20 ans relatif à la réorientation des déchets organiques. La Ville s'est engagée à réorienter 80 000 tonnes de déchets organiques à une usine de traitement du 1^{er} avril au 31 mars pour chaque année visée par le contrat. La valeur de l'engagement s'élève à 8 300 \$ par année. Les tarifs facturés sont indexés au taux de l'inflation. Tout manque à gagner au titre du volume de déchets organiques ayant fait l'objet d'une réorientation est payé par la Ville en vertu d'une clause obligeant à maintenir le volume des déchets sous peine de compensation prévue dans le contrat.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2013 *[en milliers de dollars]*

16. TAXES DISPONIBLES POUR LES BESOINS DE LA MUNICIPALITÉ

Taxes disponibles pour les besoins de la municipalité	2013	2012
Taxes foncières	1 772 597 \$	1 736 976 \$
Paiement tenant lieu de taxes	190 433	176 914
Améliorations locales et autres frais	5 862	4 294
Moins les taxes scolaires	(457 841)	(455 387)
Total des taxes disponibles pour les besoins de la municipalité	1 511 051 \$	1 462 797 \$

17. CHARGES SELON LEUR OBJET

L'état des résultats consolidé présente les charges par fonction. Le tableau suivant présente ces mêmes charges selon leur objet :

Charges selon leur objet	2013	2012
Traitements, salaires et avantages sociaux	1 461 511 \$	1 425 126 \$
Services généraux et à contrat	238 720	197 771
Matériaux, équipement et fournitures	531 521	508 069
Intérêts débiteurs	80 670	71 883
Loyers et charges financières	64 229	64 560
Virements à l'externe	282 373	287 288
Amortissement	270 741	263 443
Perte sur cession	40 278	76 309
Total des charges	2 970 043 \$	2 894 449 \$

18. INFORMATIONS SECTORIELLES

Il incombe à la Ville d'Ottawa de fournir un large éventail de services à ses citoyens, y compris des services de police, d'incendie, d'ambulance, de transport en commun et d'approvisionnement en eau.

La Ville présente les informations sur ses secteurs fonctionnels et programmes dans ses états financiers consolidés d'une manière semblable à celle utilisée dans le Rapport d'information financière de l'Ontario.

Ces secteurs fonctionnels représentent des secteurs d'activité pour la Ville d'Ottawa, et des informations détaillées selon l'objet ont été présentées dans le tableau 1.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2013 *[en milliers de dollars]*

18. INFORMATIONS SECTORIELLES [SUITE]

Voici une brève description de chaque secteur :

- Le secteur des affaires gouvernementales comprend le Conseil, l'administration et l'évaluation foncière de l'Ontario.
- Le secteur de la protection comprend les services de police, d'incendie et d'autres services de sécurité publique, qui veillent à la sécurité et à la protection de tous les citoyens en réduisant ou en éliminant les pertes de vie et de biens, en appliquant la loi et en préservant la paix et le bon ordre.
- Le secteur des routes, de la circulation et des services de stationnement comprend les aires de stationnement, les panneaux indicateurs et les signaux, les lampadaires et l'entretien des routes et des parcs de la Ville.
- Le secteur des transports en commun offre le transport public local aux citoyens. Il comprend également d'autres services, comme la planification et l'aménagement.
- Le secteur des services environnementaux inclut l'approvisionnement en eau et la distribution, le traitement des eaux usées et la collecte des déchets et le recyclage. Ces services assurent l'approvisionnement des résidents en eau potable, la rétention et le traitement des eaux usées ainsi que la collecte et le traitement adéquat des déchets et des articles recyclables.
- Le secteur des services de santé comprend les services paramédicaux et les services de santé publique. Les services de santé publique autorisés promeuvent et maintiennent des programmes de santé qui permettent d'accroître la santé des résidents. Les services paramédicaux procurent des soins d'urgence préhospitaliers opportuns et efficaces, et assurent le transport médical interhospitalier nécessaire.
- Le secteur des services sociaux et familiaux comprend l'aide sociale, les soins de longue durée et les services de garde d'enfants. Les services d'aide sociale déterminent et surveillent l'admissibilité des clients à l'aide financière et sociale et à l'aide à l'emploi. Les services de soins de longue durée fournissent des services de santé sécuritaires et supervisés aux aînés qui ne peuvent plus vivre à la maison. Les services de garde d'enfants offrent des places subventionnées en garderie et un financement à l'appui des subventions salariales, de l'équité salariale et des services adaptés.
- Le secteur des logements sociaux, en partenariat avec 120 organismes communautaires, fournit un éventail de services aux gens de la collectivité, notamment des services d'hébergement, de refuge, d'approche, de recherche et de stabilisation.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2013 *[en milliers de dollars]*

18. INFORMATIONS SECTORIELLES [SUITE]

- Le secteur des services récréatifs et culturels inclut les services liés aux parcs, aux activités récréatives et à la culture ainsi que les services de bibliothèque. Les services liés aux parcs et aux activités récréatives élaborent et mettent sur pied des programmes récréatifs de haute qualité et aménagent et entretiennent des installations récréatives, des parcs et des terrains sportifs de façon à ce que tous les résidents aient la possibilité de mener un mode de vie sain. Les services culturels investissent dans des organismes sans but lucratif locaux qui offrent des services au nom de la Ville. Des services de bibliothèque sont offerts aux citoyens au moyen d'installations physiques, du bibliobus et de services virtuels et téléphoniques.
- Le secteur de la planification et du développement gère l'aménagement urbain dans le cadre des projets résidentiels et commerciaux ainsi que des projets d'infrastructures et de parcs.
- Le secteur autres comprend les produits provenant du montant des taxes, la quote-part des bénéfices d'entreprises publiques, les revenus de placement, les ventes de terrains, les produits des loteries partagés et les produits divers.

Les frais de soutien aux programmes relatifs aux charges ont été affectés à d'autres fonctions selon les lignes directrices et les méthodes décrites dans le Rapport d'information financière de l'Ontario.

Les méthodes comptables utilisées dans ces secteurs sont conformes à celles suivies dans la préparation des états financiers consolidés, comme il est mentionné à la note 2.

19. ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

La Ville s'autoassure pour ce qui est des réclamations en matière de responsabilité civile jusqu'à concurrence d'un montant donné et possède une assurance externe pour les réclamations dépassant ce montant maximal.

La Ville a un fonds de réserves au titre de l'autoassurance qui totalisait 2 368 \$ au 31 décembre 2013 [2 321 \$ en 2012]. La Ville a versé un montant nul en 2013 [montant nul en 2012] dans ce fonds à même les résultats.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2013 *[en milliers de dollars]*

20. MONTANTS PRÉVUS AU BUDGET

Les montants prévus au budget présentés dans les présents états financiers consolidés reposent sur le budget de fonctionnement et le budget d'immobilisations de 2013 approuvés par le Conseil. Les budgets approuvés par le Conseil sont préparés selon la comptabilité de caisse modifiée, de sorte que les montants diffèrent des montants prévus au budget présentés à l'état des résultats consolidé et à l'état de la variation de la dette nette, lesquels sont préparés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le tableau suivant établit le rapprochement entre le budget approuvé et les montants prévus au budget présentés dans les présents états financiers consolidés. Des chiffres réels ont été utilisés à titre d'approximation des montants prévus au budget de certains éléments de rapprochement qui n'étaient pas inclus dans le budget du Conseil.

Rapprochement du budget	Produits	Charges
Budget approuvé par le Conseil		
Fonctionnement	2 831 526 \$	2 831 526 \$
Immobilisations	2 627 401	2 627 401
Ajouter		
Entités consolidées	77 174	77 115
Immobilisations reçues sous forme d'apports	195 010	
Produits tirés des fonds de réserve	17 846	
Quote-part des résultats de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc.	15 408	
Intérêts sur les fonds d'amortissement	2 045	2 045
Variation des avantages sociaux futurs et des régimes de retraite		2 769
Variation des autres obligations devant être capitalisées		16 823
Amortissement		270 741
Perte sur cession		50 341
	5 766 410	5 878 761
Déduire		
Reclassement entre les produits et les charges	(33 968)	(33 968)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(1 163 906)
Écart temporaire entre les dépenses d'immobilisations autorisées et les dépenses d'immobilisations prévues	(1 072 565)	(1 281 758)
Virements prévus au budget provenant d'autres fonds ou à d'autres fonds	(535 050)	(334 383)
Produit prévu au budget à l'émission de titres d'emprunt / au remboursement du capital de la dette	(385 558)	(103 515)
	(2 027 141)	(2 917 530)
Budget aux fins des états financiers	3 739 269 \$	2 961 231 \$

21. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs pour 2012 ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.